



## Combien ça coûte?

Adhésion obligatoire **des Associations ou Services Publics dont dépendent les établissements**

L'adhésion annuelle est de 90€.

Frais d'inscription à chacune des opérations

Inscription de l'établissement à l'opération: 40€

Pour chaque jeune et éducateur présent à l'opération: 40€

Maximum 3 jeunes pour un éducateur

Exemple pour 3 jeunes et 1 éducateur

$$40€ + 4 \times 40€ = 200€$$

Exemple pour 5 jeunes et 2 éducateurs

$$40€ + 7 \times 40€ = 320€$$

*En cas de désistement moins d'un mois avant la date de l'opération une somme de 100€ sera retenue en plus de l'adhésion annuelle*

Autre frais à la charge de l'établissement

Frais de déplacement jusqu'au lieu de l'opération

Ravitaillement pour le dîner du vendredi soir + les petits déjeuners + piqueniques du samedi et du dimanche (voir la fiche "et les repas?").

